

# 2019-2020

# RAPPORT ANNUEL

DU COLLÈGE AURORA



COLLÈGE  
AURORA  
COLLEGE

# TABLE DES MATIÈRES

<b>2019-2020 en un coup d'oeil</b> .....	<b>1</b>
<b>Mot de l'administrateur</b> .....	<b>3</b>
<b>Mot du président</b> .....	<b>4</b>
<b>Faits et chiffres</b> .....	<b>5</b>
<b>Réponse à la COVID-19</b> .....	<b>7</b>
<b>Faits saillants pour 2019-2020</b> .....	<b>8</b>
Transformation du collège en université polytechnique.....	8
Enseignement et apprentissage.....	9
Recherche.....	11
Réussite scolaire.....	13
Partenariats.....	15
Équipe du Collège Aurora.....	16
Finances en bref.....	17
<b>États financiers vérifiés</b> .....	<b>18</b>
<b>Annexe A: Radiations non auditées`</b> .....	<b>47</b>

## OBJET

Le Collège Aurora a pour objet de fournir de l'enseignement postsecondaire et aux adultes, notamment des programmes universitaires, en particulier de baccalauréats appliqués; il décerne aussi les diplômes universitaires prévus par règlement.

## ENONCE DE MISSION

Le Collège Aurora met l'accent sur la réussite de ses étudiants et s'engage à appuyer le développement de la société nordique en favorisant l'excellence dans l'éducation, la formation et la recherche, tout en étant sensible et en s'adaptant aux différences culturelles qui caractérisent sa clientèle.

## NOS VALEURS

Ensemble, nous participons à la création d'un collège nordique dynamique et nous nous efforçons d'atteindre l'excellence en éducation et en recherche et de favoriser la compréhension et le respect mutuels chez l'ensemble des Ténois

Pour ce faire, nous continuerons :

- de servir les étudiants le mieux possible en facilitant le passage entre le secondaire, le marché du travail, le collège et l'université;
- d'alimenter l'esprit critique et les compétences en résolution de problèmes;
- d'offrir une vaste gamme de programmes d'études postsecondaires, de sorte que les Ténois puissent aller travailler ou poursuivre leurs études n'importe où au Canada;
- de respecter et de mettre en valeur les cultures autochtones, ainsi que de combiner les modes de vie moderne et traditionnel;
- de soutenir l'innovation en enseignement et en recherche;
- de veiller à ce que la recherche et les programmes postsecondaires soient bien intégrés au moyen de partenariats solides avec les secteurs d'activité, les collectivités, les gouvernements et d'autres établissements d'enseignement;
- d'assumer notre rôle de soutien pour la gouvernance et le développement économique des collectivités du Nord;
- d'attirer et de conserver du personnel et un corps professoral hautement qualifiés venant du Nord;
- de promouvoir un climat d'excellence, où le personnel, le corps professoral et les étudiants peuvent travailler et apprendre.

Un nouvel idéal, une nouvelle mission et de nouvelles valeurs feront partie du plan stratégique pour 2020 à 2023.

2019-2020

# EN UN COUP D'OEIL

## ÉTUDIANTS



**29 diplômes**  
universitaires décernés  
en 2019-2020



**63 diplômes**  
d'études collégiales  
décernés en 2019-2020

**38 certificats**  
décernés en 2019-2020



## RECHERCHE

### CLASSEMENT

**29<sup>e</sup> & 7<sup>e</sup>**

au classement des  
50 meilleures universités  
de recherche au Canada

au classement des  
50 meilleurs instituts de  
recherche au Canada pour  
l'intensité de la recherche  
(en dollars par chercheur)

  
**250+**  
CHERCHEURS  
EXTERNES

ont reçu du soutien et  
des services du Centre de  
recherche de l'Arctique de  
l'Ouest



**2 502**  
NUITÉES offertes pour  
héberger les chercheurs  
externes

## PROMOTION DES STIM

**161**  
STIM

activités de  
(science, technologie,  
ingénierie et  
mathématiques)

**2 966**  
JEUNES  
et résidents DU NORD



## EMPLOYÉS

Équipe du Collège Aurora

**288**  
personnes

**16** titulaires d'un doctorat

**29** titulaires d'une maîtrise

## ÉTABLISSEMENT D'INTÉRÊT

**46**

### NOUVEAUX ARTICLES

sur le Collège Aurora dans les médias imprimés et électroniques aux TNO

**4 471** 

FACEBOOK l'équivalent de 10 % de la population ténéoise!

## RÉPONSE À LA COVID-19

**12**

## PROGRAMMES

transformés en cours en ligne en l'espace de deux semaines



**62**



étudiants ont reçu un ordinateur pour poursuivre leur formation à distance

**130**

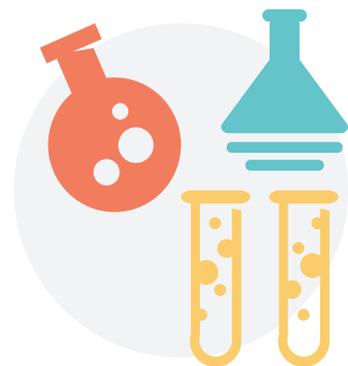


### ÉTUDIANTS

diplômés à la date prévue en avril 2020 grâce à la transition réussie

**69 562 \$**

Montant reçu du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et du GTNO pour soutenir les petites entreprises ainsi que les résidents des TNO dans la mise en marché de produits permettant d'atténuer les répercussions de la COVID-19



**400**

protège-oreilles pour masques produits en partenariat avec le club de robotique d'Inuvik



**250**

prototypes d'écrans faciaux fabriqués en collaboration avec des entreprises locales

# MOT DE L'ADMINISTRATEUR



Au début de l'année scolaire 2019-2020, nous étions prêts à relever les défis habituels. Personne n'aurait pu prévoir ce à quoi nous allions être confrontés en 2020, lorsque la pandémie COVID-19 a éclaté, ni comment nous allions y répondre. Dans notre nouvelle réalité mondiale, l'équipe et les étudiants du Collège Aurora ont prouvé qu'ils pouvaient relever n'importe quel défi, trouver des solutions et les appliquer.

Non seulement nous avons surmonté les difficultés de l'enseignement et de l'apprentissage à distance en temps de pandémie mondiale, mais nous avons également fait preuve d'innovation pour mener à bien la transformation du Collège en une université polytechnique. De plus, nous avons appris à

nous adapter aux changements soudains, à trouver des solutions à divers problèmes fort complexes et, plus important encore, nous avons vu ce dont une équipe qui collabore avec passion et détermination est capable.

En continuant à miser sur la qualité de l'enseignement, nous avons redoublé d'efforts pour planifier la transformation du Collège Aurora en une université polytechnique. Au cours de cette année scolaire, nous avons jeté les bases de l'élaboration d'un nouveau plan stratégique triennal pour 2020 à 2023,

« Consolider les bases et planifier le changement », qui a été conçu par l'équipe du Collège, nos partenaires et nos intervenants. Tous ensemble, nous allons définir l'idéal, la mission et les valeurs qui nous guideront au cours des trois prochaines années.

C'est une période palpitante pour le Collège Aurora, et je suis fier d'être l'administrateur d'une institution qui soutient les populations du Nord et les partisans de l'éducation permanente partout dans le monde.

***Denny Rodgers***  
**Administrateur**

# MOT DU PRÉSIDENT



Il ne fait aucun doute que l'année scolaire 2019-2020 a été sans précédent. En effet, lorsque la pandémie de COVID-19 est

apparue, nous avons effectué une transition vers l'enseignement et l'apprentissage en ligne, et avons, simultanément, poursuivi la mise en place de mesures importantes pour notre transformation en une université polytechnique. Au fil de ces changements, j'ai toujours été fier de la capacité d'adaptation, de la flexibilité et de la résistance de nos étudiants et de l'équipe du Collège.

Cette équipe a trimé dur pour lutter contre la pandémie, notamment en appuyant la fabrication d'équipement de protection individuelle, en participant bénévolement aux interventions d'urgence, en contribuant à l'expérience clinique en première ligne (où les besoins sont les plus importants), en proposant

des installations du Collège pour répondre aux besoins d'auto-isolément et en travaillant avec les administrations scolaires pour permettre aux classes de la maternelle à la 12e année d'y avoir aussi accès.

Nos étudiants ont réussi la transition vers les cours en ligne et ont terminé leur programme malgré l'interruption occasionnée par

le passage à un modèle de prestation complètement différent. Ce type d'adaptabilité est de bon augure pour les étudiants qui ont été diplômés et pour la réussite dans leur nouvelle carrière. Depuis le début de la pandémie, certains de nos étudiants ont choisi de ralentir le rythme ou de prendre une pause, mais nous allons continuer à appuyer leur retour dans notre établissement d'enseignement postsecondaire lorsqu'ils seront prêts.

L'année scolaire a été consacrée à la planification des activités futures et à la création de groupes de travail (composés d'employés du Collège) axés sur la transformation. Ainsi, la transformation en université polytechnique est toujours sur la bonne voie.

En résumé, cette année en fut une de transformation pour la planète tout entière, et les TNO et le Collège n'y ont pas fait exception. En tant qu'établissement d'enseignement, nous avons travaillé dur pour relever les défis rencontrés sur notre route.

En conséquence, nous sommes plus forts que jamais en tant qu'équipe et établissement. Je suis très fier des efforts accomplis dans le contexte de la COVID-19.

*Andy Bevan*  
**Président**

# FAITS & CHIFFRES

## ÉTUDIANTS

### Nombre d'étudiants par campus

CAMPUS / YEAR	2019-2020		2018-2019		2017-2018		2016-2017	
	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL						
Aurora	84	394	124	450	107	410	105	483
Thebacha	161	494	161	669	217	610	164	765
Yellowknife Slave Nord	224	471	201	404	203	442	174	488
<b>TOTAL</b>	<b>469</b>	<b>1 359</b>	<b>486</b>	<b>1 523</b>	<b>527</b>	<b>1 462</b>	<b>443</b>	<b>1 736</b>

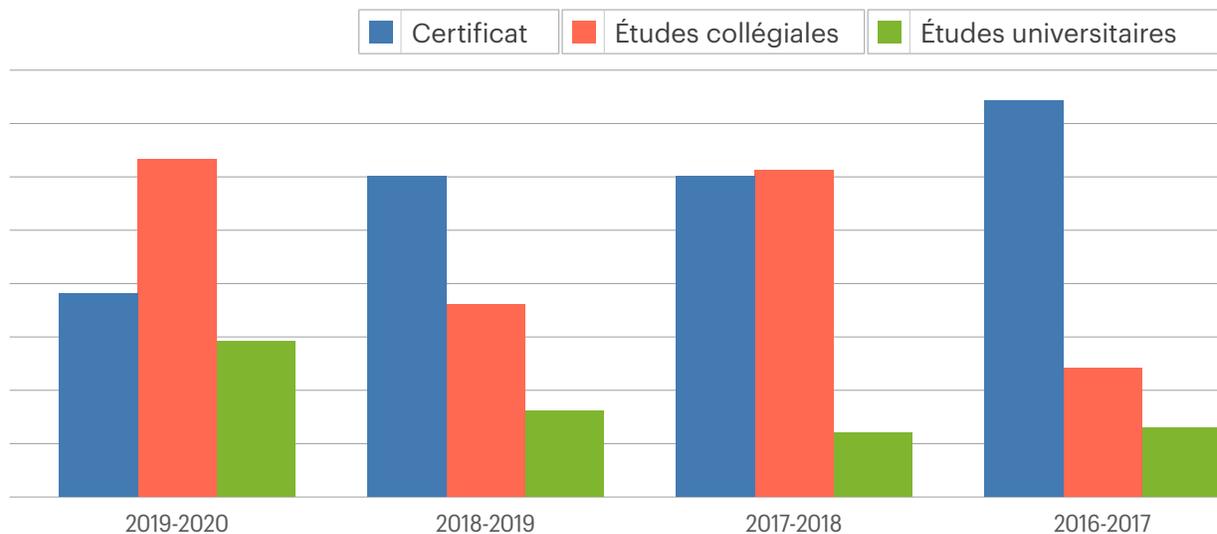
### Équivalents temps plein (ETP) par campus

CAMPUS / YEAR	2019-20	2018-19	2017-18	2016-17
Aurora	107,1	189,5	166,9	183,9
Thebacha	209,1	275,4	300,7	310,7
Yellowknife Slave Nord	283,4	274,3	315,3	285,2
<b>TOTAL</b>	<b>599,6</b>	<b>739,2</b>	<b>782,9</b>	<b>779,8</b>

### ETP par école ou bureau

ÉCOLE OU BUREAU ET ANNEE	2019-2020	2018-2019	2017-2018	2016-2017
Éducation permanente	35	79	56,4	54,8
Études développementales	240,2	287,2	332,8	342,9
Arts et sciences	18	23,5	42	49,1
Commerce et leadership	72,9	90,3	74,6	61,7
Éducation	43,2	56,4	42,7	64
Sciences de la santé et services sociaux	131,6	124,7	160	148,2
Métiers, formation en apprentissage et formation industrielle	58,7	78,1	74,4	59,1
<b>TOTAL</b>	<b>599,6</b>	<b>739,2</b>	<b>782,9</b>	<b>779,8</b>

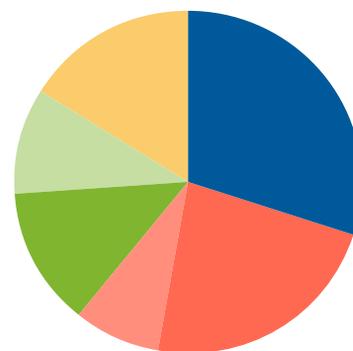
## DIPLÔMÉS



## RECHERCHE

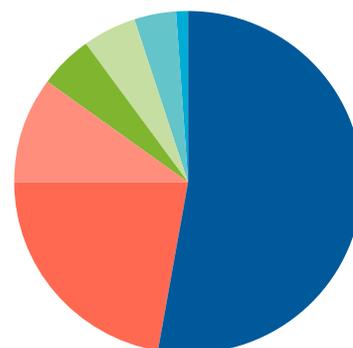
### Permis de recherche par région des TNO en 2019

■ Inuvialuits	30 %
■ Slave Nord	23 %
■ Dehcho	8 %
■ Slave Sud	13 %
■ Sahtú	10 %
■ Gwich'in	16 %



### Permis de recherche par catégorie en 2019

■ Sciences physiques	53 %
■ Sciences sociales	22 %
■ Santé	10 %
■ Contaminants	5 %
■ Biologie	5 %
■ Ingénierie	4 %
■ Savoir traditionnel	1 %



# RÉPONSE À LA COVID-19

La vie collégiale a bien changé depuis le début de la pandémie de COVID-19, au printemps 2020.

Le 13 mars, alors que les étudiants partaient pour la semaine de lecture, nous n'avions aucune idée des répercussions de cette pandémie sur leurs études. En quelques jours, l'équipe du Collège Aurora a amorcé une transition des cours donnés en personne vers des cours en ligne pour tous les programmes à temps plein (certificats, diplômes d'études collégiales et diplômes universitaires).

Professeurs et étudiants, tous ont été à la hauteur, comme le montrent les taux de diplomation semblables à ceux d'une année sans pandémie.

Voici quelques changements apportés :

## Programmes et soutien aux étudiants

- Pour effectuer la transition vers l'apprentissage à distance, l'équipe du Collège s'est rapidement mise au travail en restructurant la majorité des programmes. Afin de s'adapter au nouveau mode d'enseignement et de soutenir les étudiants, les professeurs ont modifié les plans de cours, les travaux et les examens.
- Le Collège a collaboré avec Ordinateurs pour les écoles et Smart Communities Society à Yellowknife afin de fournir des ordinateurs à ceux et celles qui en avaient besoin pour terminer leurs cours en ligne.
- Les professeurs et l'équipe des services aux étudiants ont trouvé des moyens innovants de rester en relation avec les étudiants et de soutenir leur bien-être scolaire, physique et affectif.

## Réponse aux besoins des communautés

- Au Campus Thebacha, on a utilisé des logements étudiants pour accueillir des voyageurs en auto-isolément à leur retour aux TNO.

- Les résidences du Collège Aurora ont hébergé temporairement le Centre de réchauffement d'urgence d'Inuvik afin d'offrir un lieu d'auto-isolément d'urgence aux personnes vulnérables.
- L'immeuble du Centre de formation minière et industrielle du Campus Thebacha a été réaffecté au service de dépistage au volant de la COVID-19 pour le ministère de la Santé et des Services sociaux.
- L'équipement médical et le matériel requis dans le cadre du baccalauréat en soins infirmiers ont été inventoriés pour être mis à la disposition des administrations de santé, le cas échéant.
- Les étudiants du baccalauréat en soins infirmiers, de la formation en soins infirmiers auxiliaires et de la formation de préposé aux services de soutien à la personne ont joué un rôle dans la réponse à la COVID-19 par l'intermédiaire de stages, d'emplois à temps partiel et de bénévolat.
- De nombreux employés du Collège Aurora ont été réaffectés à d'autres ministères du GTNO pour soutenir les services d'urgence communautaires.

## Centre d'art, d'artisanat de technologies et de microfabrication

- Soutien au club de robotique et de génie d'Inuvik pour la création de protecteurs d'oreilles pour masques distribués partout aux TNO.
- Collaboration avec les entreprises locales pour soutenir la fabrication d'écrans faciaux approuvés par le Bureau de l'administrateur en chef de la santé publique (BASP) pour les travailleurs de première ligne en santé.
- Formation et appui continus aux artistes de la région grâce à des ateliers en ligne sur la confection de boutons et la création de t-shirts.

# FAITS SAILLANTS POUR 2019-2020

# TRANSFORMATION EN

# UNIVERSITÉ POLYTECHNIQUE

## Système informatique de renseignements sur les étudiants

En mars 2020, nous avons mis en place un nouveau système informatique de renseignements sur les étudiants. Ce système a consolidé les fondements du Collège, amélioré l'expérience éducative des étudiants et fourni des données qui permettront de prendre des décisions éclairées lors de la transformation du Collège en université polytechnique.

PowerCampus, le nouveau système, permet aux étudiants d'accéder facilement à des informations sur leur parcours scolaire et de gérer un plus grand nombre d'interactions avec le Collège Aurora, y compris : les demandes d'inscription aux programmes, les choix de cours, la vérification des notes, le paiement des droits de scolarité et du loyer ainsi que la consultation des horaires.

La fonction de production de rapports du système permettra à l'équipe du Collège d'obtenir de l'information aux différentes étapes du parcours des étudiants. Ces rapports faciliteront la prise de décisions en temps opportun, ce qui, en retour, améliorera l'efficacité du Collège et l'expérience des étudiants.

La rapidité de l'instauration du système a permis aux étudiants de se familiariser avec ces fonctions en ligne pendant la pandémie. Le système informatique de renseignements sur les étudiants est un projet collaboratif entre le Collège Aurora et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

## Nouveaux groupes de travail

L'équipe du Collège Aurora oriente et soutient la transformation du Collège en université polytechnique. Des groupes de travail ont été formés pour se pencher sur les projets de transformation dans les activités, la gestion des programmes universitaires, la responsabilisation,

ainsi que le recrutement et la rétention des étudiants.

## Stratégie pour l'équité, la diversité et l'inclusion

Le Collège Aurora est l'un des 15 établissements d'enseignement postsecondaire ayant reçu

une subvention de renforcement de la capacité des établissements pour l'équité, la diversité et l'inclusion du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG). Ce financement servira à la recherche ainsi qu'à l'élaboration et à l'exécution d'un plan pour l'équité, la diversité et l'inclusion dans l'université polytechnique, puis à la planification, à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une nouvelle politique sur le savoir traditionnel.

Ce projet devait normalement être mené de janvier 2020 à mars 2021, mais a finalement été prolongé jusqu'en juin 2021 en raison des retards engendrés par la pandémie. Le financement jouera un rôle déterminant dans la transformation du Collège Aurora en université polytechnique.

## Travail préliminaire sur le plan stratégique

Le nouveau plan stratégique triennal, rédigé pendant l'année couverte par le présent rapport, nous a permis de nous concentrer sur la transformation vers une université polytechnique. L'équipe du Collège Aurora et les étudiants de tous les campus et centres d'apprentissage communautaires ont joué un rôle de premier plan dans l'élaboration du plan stratégique, dont la publication était prévue pour l'automne 2020 au moment de la rédaction. Ce plan s'inspire

des engagements pris par plusieurs dirigeants communautaires, entreprises, organismes de l'industrie, organisations non gouvernementales, établissements universitaires affiliés et membres du public.

# FAITS SAILLANTS POUR 2019-2020

## ENSEIGNEMENT ET APPRENTISSAGE

### Projet pilote : certificat en revitalisation des langues autochtones

En mars 2020, deux cohortes ont terminé le projet pilote de certificat en revitalisation des langues autochtones (CRLA). Le programme fournit des connaissances de base solides et les compétences nécessaires pour concevoir des programmes de revitalisation des langues locales qui sont culturellement appropriés et adaptés aux besoins de chaque communauté.

Parmi les étudiants, on comptait des personnes d'horizons très variés, dont des professeurs de langues communautaires, des fonctionnaires locaux, des agents culturels ainsi que des membres de la communauté participant ou s'intéressant aux initiatives de préservation et de revitalisation des langues. Les cours étaient conçus autant pour les jeunes adultes que pour les aînés. Cet aspect intergénérationnel de la formation l'a grandement enrichie.

Les réactions sont extrêmement positives et il y a un vif intérêt pour la poursuite du programme de CRLA.

Le certificat en revitalisation des langues autochtones était un projet pilote mené conjointement avec le Secrétariat de l'éducation et des langues autochtones du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (MÉCF), les Études permanentes à l'Université de Victoria, et le département de linguistique du centre En'owkin.

### Projet pilote : préposé aux services de soutien à la personne

La rénovation du centre de ressources pédagogiques du baccalauréat en soins infirmiers (laboratoire sur les compétences) s'est achevée à l'été 2019. Dix stations disposent désormais de lits et de civières, équipés d'un contrôle de simulation grâce au logiciel Laerdal SimMan. Un système de projection dans une salle séparée permet de

maximiser l'apprentissage des étudiants et d'assurer une meilleure rétroaction

### Initiative Amis des bébés – Une première au Canada

Le Collège Aurora serait la première école de soins infirmiers au Canada à intégrer officiellement les recommandations de l'initiative Amis des bébés de l'UNICEF et de l'Organisation mondiale de la santé portant sur l'allaitement et l'amélioration de la santé maternelle dans son programme de baccalauréat en soins infirmiers. Désormais, les diplômés reçoivent une accréditation spéciale, ce qui multiplie les possibilités d'emploi dans les établissements de soins de santé. Cette certification garantit que les infirmières et infirmiers transmettent aux femmes de tous horizons les mêmes informations et messages sur l'allaitement et la santé maternelle.

### Accréditation du baccalauréat en soins infirmiers

Le baccalauréat en soins infirmiers a été accrédité de nouveau pour cinq ans par l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières. La qualité des diplômés, soulignée par les intervenants, et la satisfaction des diplômés à l'égard du programme ont été remarquées par l'équipe chargée de l'examen.

### Rénovation du laboratoire de simulation des soins infirmiers

La rénovation du centre de ressources pédagogiques du baccalauréat en soins infirmiers (laboratoire sur les compétences) s'est achevée à l'été 2019. Dix stations disposent désormais de lits et de civières, équipés d'un contrôle de simulation grâce au logiciel Laerdal SimMan. Un système de projection dans une salle séparée permet de maximiser l'apprentissage des étudiants et d'assurer une meilleure rétroaction.



*Laboratoire de simulation du baccalauréat en soins infirmiers.*

### Réconciliation en éducation

Niigaanwewidam Sinclair, Ph. D., l'un des principaux acteurs dans les discussions pancanadiennes sur la manifestation de la réconciliation dans les établissements d'enseignement, a animé deux ateliers pour notre équipe des services communautaires et centres d'apprentissage sur le thème de l'autochtonisation des programmes d'éducation. L'objectif consistait à faire comprendre comment décoloniser l'éducation des adultes ténois et mieux l'adapter aux concepts autochtones.

### Promotion de la culture, de la langue et du patrimoine dans l'éducation de la petite enfance

Le diplôme en éducation et garde des jeunes enfants comprend une nouvelle formation en

guise de perfectionnement professionnel.

Offerte sur les terres ancestrales et inspirée de la culture nordique, elle présente différents moyens d'éduquer par le jeu en plein air. Chaque mois, les étudiants se rendent à l'Arctic Indigenous Wellness Centre pour s'exercer à des pratiques de guérison autochtones traditionnelles : cercles de partage, rituel de purification, apprentissage en nature, etc. Une initiative d'Aînés en résidence prévoit des visites mensuelles d'aînés locaux pour parler de sujets liés à l'éducation et à la garde des jeunes enfants.

Au camp Bushkids, les stagiaires ont également participé à un programme de formation en nature où ils ont appris à adapter des jeux de plein air aux traditions autochtones.

# FAITS SAILLANTS POUR 2019-2020

## RECHERCHE

### Centre d'information sur le pergélisol (Permafrost Information Hub)

Les objectifs généraux du centre d'information sur le pergélisol sont d'améliorer la collaboration et le partage d'informations entre les chercheurs et les intervenants du Nord, de mener des projets de recherche pertinents pour le Nord et d'accroître la capacité de recherche sur le pergélisol. Le pergélisol est à la base des écosystèmes, des infrastructures et des communautés nordiques. Ses conditions sont inextricablement liées au climat, si bien que les informations à son sujet sont de plus en plus essentielles pour la surveillance et la recherche environnementales, l'évaluation des effets du changement climatique, ainsi que la planification et la gestion d'infrastructures et de communautés autonomes.

### Ateliers sur la cartographie autochtone

L'Institut de recherche Aurora (ARI) – en partenariat avec l'Inuvialuit Regional Corporation, le Conseil tribal des Gwich'in, The Firelight Group, ESRI Canada, Ressources naturelles Canada et Google – a organisé l'atelier sur la cartographie autochtone de 2019 à Inuvik. La cartographie autochtone est une pratique permettant aux communautés autochtones de posséder des données géographiques et des processus cartographiques, de les maîtriser, d'y accéder et d'en contrôler les droits. Elle est ancrée dans la souveraineté des Premières Nations sur leurs données. L'atelier d'une durée de quatre jours, tenu à Inuvik en octobre 2019, a attiré plus de 100 membres des collectivités de l'Arctique de l'Ouest. On y a offert une formation pratique innovante, partagé les pratiques exemplaires et appliqué des outils géospatiaux pour compléter les activités de surveillance communautaires. Grâce à cet atelier, les collectivités du Nord ont pu renforcer leurs capacités et se donner les moyens de prendre des décisions fondées sur des données probantes.



*Alice Wilson, spécialiste au Centre de recherche de l'Arctique de l'Ouest (CRAO), procède à des forages dans le pergélisol afin de recueillir des données pour alimenter la recherche sur le changement climatique.*

### La recherche en chiffres

Les centres de l'IRA soutiennent des chercheurs de partout aux TNO. En 2019-2020, le Centre de recherches de l'Arctique de l'Ouest (CRAO) a logé des chercheurs pour l'équivalent de 2 502 jours et leur a accordé 381 jours d'utilisation de ses installations à court terme ainsi que 426 jours d'utilisation à long terme. Le Centre fait partie du réseau INTERACT (réseau international de recherche et de surveillance terrestre dans l'Arctique), un réseau circumpolaire de responsables de sites de recherche dont l'objectif est de travailler en équipe pour améliorer la recherche environnementale et les activités de surveillance dans les stations de l'Arctique.

## Étude pour prévenir les homicides familiaux



Pertice Moffitt, Ph. D. (à gauche), gestionnaire des Programmes de recherche en santé de l'Institut de recherche Aurora, est co-chercheuse et coordonnatrice panterritoriale de l'Initiative canadienne sur la

prévention des homicides familiaux au sein des populations vulnérables ([www.cdhipi.ca](http://www.cdhipi.ca)).

Appuyée par le Conseil sur la condition de la femme des TNO et le YWCA des TNO, cette étude est axée sur un ou plusieurs des quatre groupes établis : les peuples autochtones, les immigrants ou les réfugiés, les personnes vivant dans des collectivités rurales, éloignées ou nordiques, ainsi que les enfants exposés à de la violence familiale ou les parents ou gardiens d'enfants tués dans un contexte de violence familiale.

Pour aider à réduire le nombre d'homicides familiaux, une équipe de recherche s'affaire à mettre en œuvre un plan pour mener une enquête auprès de 200 victimes de violence familiale grave, ainsi qu'auprès de personnes qui ont perdu un proche entre 2006 et 2016 en raison d'un meurtre familial pour lequel aucune enquête judiciaire ou du coroner n'est en cours ou en attente. L'équipe de recherche, financée en vertu du programme de subventions de développement de partenariats du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, tente de réduire le nombre de ces décès au moyen de la recherche, d'une plus grande sensibilisation du public et de la formation professionnelle. Cette recherche permettra de mettre en lumière le point de vue des victimes et des survivants et survivantes de la violence familiale. L'équipe est dirigée par Myrna Dawson, professeure de sociologie à l'Université de Guelph, et Peter Jaffe, professeur en éducation à l'Université Western Ontario. L'étude a été approuvée par les comités de déontologie de la recherche de l'Université de Guelph et de l'Université Western Ontario.

## Promotion des STIM

Le Centre de recherches de l'Arctique de l'Ouest (CRAO) a organisé 135 activités de promotion des STIM. Au total, 2 400 jeunes du Nord et résidents de la région de Beaufort-Delta y ont pris part. Il s'agit de 65 visites de classes dans les écoles auxquelles ont participé 1 160 jeunes, six activités de promotion pour les enseignants comptant 67 participants, des dizaines de consultations individuelles sur l'enseignement des STIM, 50 activités de promotion pour les groupes communautaires et événements pour le grand public attirant 874 participants, 14 causeries publiques sur la recherche ayant réuni 18 chercheurs et 154 participants ainsi que des dizaines de visites de centres de recherches pour présenter le rôle de l'Institut de recherche Aurora dans la recherche dans le Nord, touchant approximativement 150 participants.

Le Centre de recherches du Slave Sud a organisé 26 activités de promotion des STIM ayant attiré 566 jeunes et résidents du Nord. Il s'agit de neuf visites de classes dans les écoles de la région, auxquelles ont participé 151 jeunes, sept activités de promotion pour les enseignants totalisant 32 participants, quelques consultations individuelles et en petits groupes sur l'enseignement des STIM, onze activités pour les groupes communautaires et événements pour le grand public comptant 218 participants, trois causeries publiques sur la recherche comptant 63 participants sur place, et sept ateliers en ligne diffusés à Fort Smith et à Hay River ayant rejoint 124 jeunes, enseignants et familles.



Le Collège Aurora continue à soutenir la promotion des STIM, dont la programmation, la robotique et l'électronique avec mBots

# FAITS SAILLANTS POUR 2019-2020

## RÉUSSITE SCOLAIRE

### Bourse de stagiaire de recherche Hotii Ts'eeda

Les bourses de stagiaire de recherche Edets'seèhdzà ont été décernées à Erica Abel et Marisa McArthur, résidentes de Yellowknife et étudiantes en troisième année du baccalauréat en soins infirmiers du Collège Aurora. La bourse de 20 000 \$ est offerte pour permettre à un étudiant de retour au Collège Aurora de faire de la recherche en santé pendant ses études.

La bourse est offerte dans le cadre d'un partenariat entre Hotii ts'eeda, le Collège Aurora et l'Institut de recherche Aurora. Hotii ts'eeda est une unité de soutien à la recherche financée par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et sous la tutelle du gouvernement ṯj̱cẖq̱. Edets'seèhdzà [prononcer eh-dé-tsé-zaa] signifie « aller de l'avant pour se dépasser » en langue ṯj̱cẖq̱.

La bourse Edets'seèhdzà encourage les deux étudiantes en soins infirmiers à participer de manière significative à la recherche sur la santé et le bien-être aux TNO. Les bourses de stagiaire de recherche ont pour objectif de stimuler chez les populations du Nord les compétences requises des chercheurs et professionnels de la santé pour contribuer à la recherche dans le domaine aux TNO. La possibilité de s'engager dans la recherche en santé tout en poursuivant leurs études offre aux étudiants du Collège Aurora une occasion unique de consolider leur apprentissage dans les communautés du Nord.

Mme Abel est fière membre de la Première Nation des Dénés Yellowknives. Elle entend « aider ceux qui ont besoin d'une assistance médicale et posséder à la fois les enseignements modernes et traditionnels nécessaires à la guérison », question de respecter ses origines nordiques. Elle affirme qu'il est important de travailler dans le domaine

des « enseignements traditionnels, de faire preuve de respect et de transmettre les connaissances à la prochaine génération ».

Mme McArthur apprécie la façon dont « la recherche en santé des Autochtones menée localement a le pouvoir de cultiver un changement positif dans nos collectivités ». Elle s'intéresse à l'épidémiologie sociale et croit fermement au rôle de la population dans la réalisation de changements positifs grâce à la recherche en santé aux TNO.

Mmes Abel et McArthur collaborent toutes deux avec Pertice Moffitt, Ph. D., directrice des programmes de recherche en santé de l'Institut de recherche Aurora. Mme Moffitt fait partie d'une équipe ayant récemment obtenu du financement des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) pour le projet Welcoming the Sacred Spirit (l'accueil de l'esprit sacré), un projet collaboratif de trois ans portant sur la santé des mères autochtones au Canada.

### Étudiants du Collège Aurora présentés dans le guide des universités de Maclean's



<https://www.macleans.ca/education/personal-care-workers-describe-what-led-them-to-their-jobs/>



*Blake Gardebois*

### De Fort Good Hope au Kenya : parcours d'un étudiant

Encourager les étudiants à gravir les échelons de leur parcours scolaire – en misant sur ses réussites – est la marque de commerce du Collège Aurora depuis sa création. Blake Gardebois, diplômé et résident de Fort Good Hope, est un exemple éloquent de la valeur de cette approche. M. Gardebois est un étudiant motivé et déterminé. Ainsi, avec le soutien de l'équipe du Collège Aurora, il avait toutes les chances de réussir. L'un de ses instructeurs déclare que « Blake est l'étudiant rêvé de tout enseignant ».

M. Gardebois a entamé son parcours au Collège Aurora au centre d'apprentissage communautaire de Fort Good Hope, où il a suivi des cours d'alphabétisation et de formation de base des adultes. Grâce aux encouragements du formateur d'adultes en milieu communautaire, il a obtenu les prérequis pour l'admission au programme d'accès au marché du travail et aux études collégiales offert au Campus Thebacha.

Son déménagement de Fort Good Hope (500

habitants) à Fort Smith (2 500 habitants) lui a demandé une nouvelle adaptation et, au cours de sa deuxième année sur le campus, M. Gardebois a trouvé son rythme sur le plan scolaire.

M. Gardebois a été choisi dans le cadre d'un concours national pour participer à un programme de stage de quatre mois au Kenya, en Afrique. En tant que participant à l'initiative de Stages internationaux pour les jeunes Autochtones (SIJA), il a été affecté à des programmes sur l'eau potable, l'écologie et la viabilité communautaire.

De retour au Canada, M. Gardebois poursuit maintenant son parcours scolaire et devrait obtenir un diplôme.

### Lauréates des Jane Glassco Fellowships

Deux étudiantes et diplômées du Collège Aurora, Ashely Okrainec et Alyssa Carpenter, ont reçu le Jane Glassco Northern Fellowships de 2019-2020. Ces bourses offrent aux jeunes du Nord du soutien pour construire leur avenir et faire entendre leur voix sur les enjeux de politique publique.

# FAITS SAILLANTS POUR 2019-2020

## PARTENARIATS

### Partenariats collaboratifs de programmation avec les gouvernements autochtones

- Le Collège Aurora a travaillé en étroite collaboration avec divers gouvernements autochtones, collectivités et organismes pour satisfaire aux besoins en programmes à l'échelle locale et régionale.
- Au printemps 2020, trois étudiants ont obtenu un diplôme en soins infirmiers du campus Aurora à Inuvik, en partenariat avec la Société régionale inuvialuite.
- Le gouvernement t̄ijch̄q et le Collège Aurora ont collaboré afin de permettre aux résidents t̄ijch̄q d'accéder au programme de cuisinier de chantier à l'automne 2019.

### Programme de développement du leadership dans le Nord

Depuis le début du programme en 2011, la cohorte de 2019-2020 a été la plus importante, groupant 24 participants. Parmi les employeurs concernés, on compte Dominion Diamond Mines, Diavik Diamond Mines, DeBeers Group, Deton'Cho Corporation, la Première Nation des Dénés Yellowknives et le gouvernement t̄ijch̄q. Le programme ayant été interrompu en raison de la COVID-19, les modules restants seront livrés à distance à l'automne 2020.

### Subventions pour lutter contre le changement climatique et promouvoir la recherche sur l'énergie éolienne

En 2019-2020, deux subventions ont été reçues pour soutenir l'utilisation de la technologie de détection et de télémétrie par ondes lumineuses (LiDAR). La première, d'un montant de 150 000 \$, a été accordée dans le cadre

du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG). Cette subvention permet l'achat d'équipement de recherche pour l'application des systèmes LiDAR pour UAV (véhicules aériens sans pilote) au projet de surveillance et de cartographie des effets du changement climatique sur les collectivités de l'Arctique de l'Ouest. Parmi l'équipement acheté, on compte un UAV et un système LiDAR qui contribueront à l'étude, à la cartographie, à la consignation et à la surveillance des effets du changement climatique sur les collectivités du Nord. Utilisés ensemble, le système LiDAR et les UAV formeront un outil géomatique comportant diverses applications, notamment la production de cartes 3D à haute résolution des régions urbaines et éloignées, la mesure de l'épaisseur de la neige, la surveillance du dégel du pergélisol, la mesure de l'épaisseur de la glace et la surveillance de l'entretien des routes de glace.

La deuxième subvention de 170 375 \$, du Fonds collège-industrie pour l'innovation de la Fondation canadienne pour l'innovation, servira à financer la recherche effectuée avec un appareil de surveillance des vents LiDAR. La technologie LiDAR est l'option idéale pour les régions éloignées et nordiques, car elle est mobile et peut être déployée plus rapidement et à moindre coût que les tours éoliennes traditionnellement utilisées pour les études d'évaluation des sites. Cet investissement permettra de mieux comprendre les avantages de l'utilisation de la technologie LiDAR dans les régions éloignées et nordiques.

# FAITS SAILLANTS POUR 2019-2020

## ÉQUIPE DU COLLÈGE AURORA



*Erika Hille*

### Bourse POLAIRE pour résidents du Nord

Erika Hille (à gauche), coordonnatrice des projets spéciaux et bibliothécaire à l'Institut de recherche Aurora (IRA), a reçu la bourse POLAIRE pour résidents du Nord de l'Association universitaire canadienne d'études nordiques pour sa thèse de doctorat, intitulée « The geochemical responses of Arctic freshwater systems to regional variability in permafrost thaw across the Canadian Arctic ». Pour obtenir cette bourse, le lauréat doit démontrer les avantages de sa proposition de recherche, son engagement à l'égard du Nord et des études nordiques, ainsi que son apport à la communauté. Il doit aussi afficher un excellent dossier scolaire, et présenter une demande écrite avec références.

### Diplôme de deuxième ou troisième cycle

Le perfectionnement professionnel est une composante clé pour tout établissement d'enseignement postsecondaire. Les membres suivantes de l'équipe du Collège Aurora ont récemment obtenu un diplôme de deuxième ou troisième cycle :

**Sheila Cruz**, Ph. D., enseignante, B. Sc. inf. : doctorat en soins infirmiers, Loma Linda University

**Kerry Lynn Durnford**, Ph. D., enseignante principale, B. Sc. inf. : doctorat en leadership pédagogique, Université Western Ontario

**Betty Ann Marriott**, Ph. D., enseignante, B. Sc. inf. : maîtrise en soins infirmiers – infirmière praticienne, Athabasca University

**Kathie Pender**, Ph. D., enseignante, B. Sc. inf. : doctorat en leadership pédagogique, Université Western Ontario

**Gloria Bott**, enseignante, B. Sc. inf. : certification nationale en tant qu'infirmière enseignante, Association canadienne des écoles de sciences infirmières.

**Bev Hussey**, enseignante en études développementales : maîtrise en biologie, Université du Nouveau-Brunswick

**Tammy Soanes-White**, enseignante, administration des affaires : maîtrise en administration des affaires, Université de l'Alberta

**Jessica Dell**, enseignante en études développementales : certificat en éducation des adultes et communautaire, Université de Calgary

**Melanie Adams**, bibliothécaire/coordonnatrice de la réussite des étudiants : diplôme en bibliothéconomie et technologie de l'information, Mohawk College.



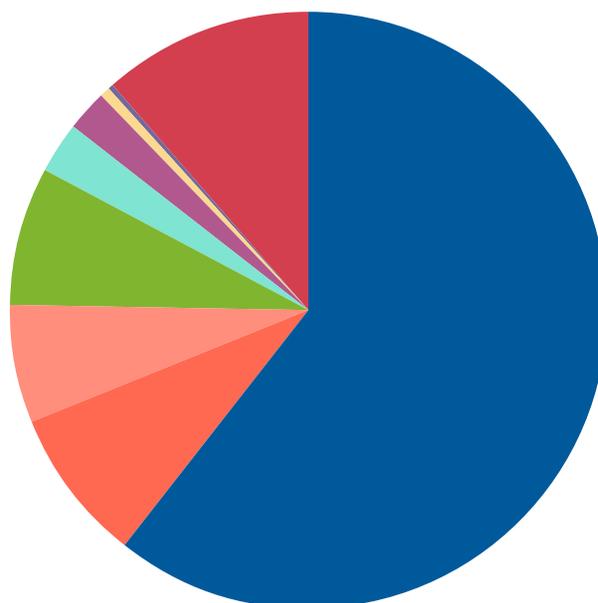
*Kathie Pender, Ph. D. (à gauche),  
Kerry Lynn Durnford, Ph. D. (à droite), à l'Université Western*

# FAITS SAILLANTS POUR 2019-2020

## FINANCES EN BREF

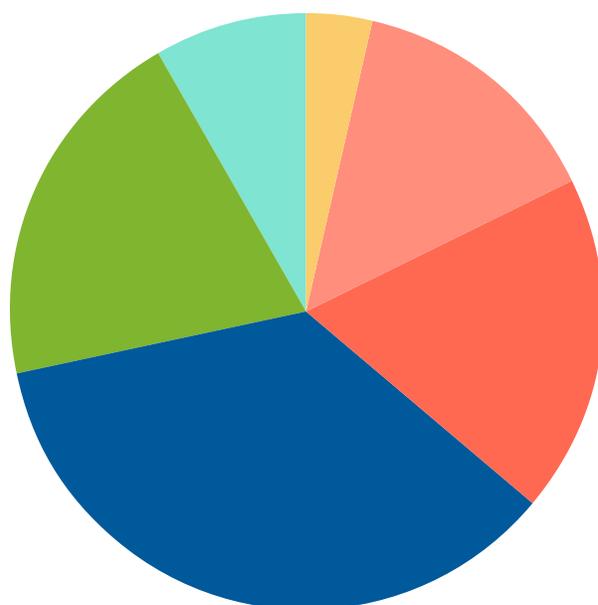
### REVENUS

■ Base gouvernementale	60,7 %
■ Autre financement du GTNO	8,2 %
■ Gouvernement du Canada	7,9 %
■ Autre tiers	4,6 %
■ Droits de scolarité	3,3 %
■ Chambre et pension	2,0 %
■ Recouvrements et autres	1,9 %
■ Intérêts créditeurs	0,7 %
■ Services reçus à titre gracieux	10,8 %



### DÉPENSES

■ Services comptables et financiers	3,7 %
■ Services mis en commun	14,2 %
■ Services aux étudiants	21,3 %
■ Instruction et formation	32,4 %
■ Services communautaires et centres d'apprentissage	19,2 %
■ Institut de recherche Aurora	9,2 %



COLLÈGE AURORA

# ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

AU 30 JUIN 2020

## Collège Aurora

### RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers du Collège Aurora (le « Collège ») et tous les renseignements compris dans le présent rapport annuel relèvent de la direction du Collège et ont été examinés et approuvés par l'administrateur public. Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables pour le secteur public du Canada et comprennent des montants qui sont nécessairement fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction. L'information financière qui figure ailleurs dans le rapport annuel concorde avec celle des états financiers.

En s'acquittant de sa responsabilité en matière d'information financière, la direction recourt à des systèmes et à des pratiques de contrôle financier et de gestion qui sont conçus pour donner l'assurance raisonnable que les opérations sont autorisées, que des registres appropriés sont tenus, que les actifs sont protégés et que le Collège respecte les lois en vigueur. Ces contrôles et ces pratiques garantissent la bonne marche des opérations, la préparation d'une information financière fiable en temps opportun et le respect des politiques du Collège et des exigences de la loi.

L'administrateur public doit veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de rapports financiers et de contrôle interne. Il rencontre régulièrement les membres de la direction et les auditeurs externes, ces derniers ayant librement et pleinement accès à l'administrateur public.

L'auditeur externe du Collège, soit la vérificatrice générale du Canada, audite les états financiers et présente son rapport au ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation.



---

Andy Bevan  
Président



---

Celestine Starling  
Directrice des finances

Fort Smith, Canada  
26 novembre 2020



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation

### Rapport sur l'audit des états financiers

#### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Collège Aurora « le Collège », qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2020, et l'état des résultats et de l'excédent accumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Collège au 30 juin 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

#### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Collège conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit,

ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Collège à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Collège ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Collège.

#### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Collège;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Collège à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Collège à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers présentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

### **Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées**

#### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations du Collège Aurora dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : la *Loi sur la gestion des finances publiques* des Territoires du Nord-Ouest et ses règlements, la *Loi sur le Collège Aurora* et ses règlements ainsi que les règlements administratifs du Collège Aurora.

À notre avis, les opérations du Collège Aurora dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur le Collège Aurora*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent. En outre, à notre avis, des livres comptables appropriés ont été tenus par le Collège Aurora et les états financiers sont conformes à ces livres.

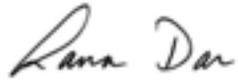
#### *Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées*

La direction est responsable de la conformité du Collège Aurora aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité du Collège Aurora à ces autorisations spécifiées.

*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées*

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



Lana Dar, CPA, CA  
Directrice principale

Vancouver, Canada  
Le 26 novembre 2020

**Collège Aurora**  
**État de la situation financière**  
**au 30 juin 2020**  
(en milliers de dollars)

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<b>Actif</b>		
Trésorerie	22 702 \$	19 061 \$
Débiteurs (note 3)	<u>1 940</u>	<u>2 528</u>
	<u>24 642</u>	<u>21 589</u>
<b>Passif</b>		
Créditeurs et charges à payer	1 329	1 883
Passif au titre de la paie	2 084	2 114
Revenus reportés	1 748	1 996
Sommes dues au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (note 9)	6 129	3 106
Avantages sociaux futurs (note 4)	1 505	1 602
Fonds de perfectionnement professionnel (note 5)	<u>2 344</u>	<u>2 209</u>
	<u>15 139</u>	<u>12 910</u>
<b>Actifs financiers nets</b>	<u>9 503</u>	<u>8 679</u>
<b>Actifs non financiers</b>		
Charges payées d'avance	365	380
Immobilisations corporelles (note 6)	<u>6 268</u>	<u>6 232</u>
	<u>6 633</u>	<u>6 612</u>
<b>Excédent accumulé (note 7)</b>	<u>16 136 \$</u>	<u>15 291 \$</u>

Engagements et droits contractuels (notes 11 et 12)

L'annexe et les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par :



\_\_\_\_\_  
Denny Rodgers  
Administrateur public



\_\_\_\_\_  
Andy Bevan  
Président

**Collège Aurora**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT**  
**ACCUMULÉ pour l'exercice se terminant le 30 juin 2020**  
(en milliers de dollars)

		<b>2020</b>	<b>2019</b>
	<b>Prévu</b>	<b>Réel</b>	<b>Réel</b>
<b>REVENUS</b>			
Contributions du gouvernement (note 8)	31 999 \$	31 999 \$	31 618 \$
Revenus liés à des projets			
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	4 328	4 316	4 373
Gouvernement du Canada	3 454	4 153	2 491
Autres contributions provenant de tiers	3 969	2 408	2 479
Revenus autonomes			
Droits de scolarité	1 428	1 723	2 070
Chambre et pension	1 161	1 067	1 306
Recouvrements et autres	411	993	972
Intérêts créditeurs	95	382	397
Services fournis gratuitement (note 10)	5 907	5 701	5 992
	<u>52 752</u>	<u>52 742</u>	<u>51 698</u>
<b>DÉPENSES</b>			
Services comptables et financiers	2 131	1 916	1 938
Services mis en commun	7 767	7 361	6 130
Services aux étudiants	10 282	11 042	10 914
Instruction et formation	19 795	16 826	17 508
Services communautaires et centres d'apprentissage	11 150	9 954	9 880
Institut de recherche Aurora	4 527	4 798	3 525
	<u>55 652</u>	<u>51 897</u>	<u>49 895</u>
<b>Excédent annuel (déficit)</b>	<b>(2 900)</b>	<b>845</b>	<b>1 803</b>
<b>Excédent accumulé au début de l'exercice</b>	<u>15 291</u>	<u>15 291</u>	<u>13 488</u>
<b>Excédent accumulé à la fin de l'exercice</b>	<u><b>12 391 \$</b></u>	<u><b>16 136 \$</b></u>	<u><b>15 291 \$</b></u>

L'annexe et les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Collège Aurora**  
**ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS**  
**pour l'exercice se terminant le 30 juin 2020**  
(en milliers de dollars)

	<b>2020</b>		<b>2019</b>
	<b>Prévu</b>	<b>Réel</b>	<b>Réel</b>
<b>Excédent annuel (déficit)</b>	(2 900) \$	845 \$	1 803 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(1 297)	(2 172)
Amortissement des immobilisations corporelles	463	1 261	983
	<u>463</u>	<u>(36)</u>	<u>(1 189)</u>
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	-	15	(50)
<b>Augmentation (diminution) des actifs financiers nets</b>	(2 437)	824	564
<b>Actifs financiers nets au début de l'exercice</b>	<u>8 679</u>	<u>8 679</u>	<u>8 115</u>
<b>Actifs financiers nets à la fin de l'exercice</b>	<u><b>6 242 \$</b></u>	<u><b>9 503 \$</b></u>	<u><b>8 679 \$</b></u>

L'annexe et les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Collège Aurora**  
**État des flux de trésorerie**  
**Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2020**  
(en milliers de dollars)

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<b>Activités d'exploitation</b>		
Rentrées de fonds :		
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	37 083 \$	35 751 \$
Étudiants et tierces parties	6 376	6 942
Gouvernement du Canada	3 541	3 369
Intérêt	382	397
Sorties de fonds :		
Rémunération et avantages sociaux	(29 050)	(27 973)
Fournisseurs	(13 518)	(13 293)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>	<u>4 814</u>	<u>5 193</u>
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 173)	(2 172)
<b>Trésorerie affectée aux activités d'investissement en immobilisations</b>	<u>(1 173)</u>	<u>(2 172)</u>
<b>Augmentation de la trésorerie</b>	<b>3 641</b>	<b>3 021</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<u>19 061</u>	<u>16 040</u>
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<u><b>22 702 \$</b></u>	<u><b>19 061 \$</b></u>

L'annexe et les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Collège Aurora**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**au 30 juin 2020**

**1. POUVOIR ET MANDAT**

**a) Pouvoir et objet**

Le Collège Aurora (le « Collège ») a été constitué en vertu de la *Loi sur le Collège Aurora*. En vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques des Territoires du Nord-Ouest* (TNO), le Collège est une société territoriale exonérée d'impôt.

Le Collège Aurora est un établissement à campus multiples qui fournit un large éventail de services éducatifs aux étudiants adultes des Territoires du Nord-Ouest. Les programmes sont axés tout particulièrement sur le milieu septentrional et sur les besoins des résidents, de la population active et des collectivités du Nord. Pour ce faire, des cours et des services sont offerts dans les campus et les collectivités de l'ensemble des TNO. Par l'intermédiaire de l'Institut de recherche Aurora, le Collège a également la responsabilité de mener et de soutenir des activités de recherche aux TNO.

**b) Contributions du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest**

Le Collège reçoit des contributions mensuelles du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) qui correspondent aux crédits accordés conformément au budget principal des dépenses du gouvernement et qui sont ajustées par des crédits supplémentaires. Les contributions doivent être utilisées pour l'administration et l'exécution des programmes d'éducation aux adultes et de niveau postsecondaire du Collège aux TNO. Le Collège a le droit de conserver tous les excédents et est responsable de tous les déficits.

Le bon fonctionnement du Collège dépend économiquement des contributions du GTNO.

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les présents états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables pour le secteur public du Canada (NCSP).

Les paragraphes qui suivent présentent un résumé des principales conventions comptables :

**a) Incertitude de mesure**

La préparation des états financiers en conformité avec les NCSP exige que le Collège fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges présentés dans les états financiers. En raison de leur nature, ces estimations sont assujetties à une incertitude de mesure. L'effet sur les états financiers des modifications apportées à de telles estimations et

**Collège Aurora**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**au 30 juin 2020**

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

**a) Incertitude de mesure (suite)**

hypothèses au cours des exercices futurs pourrait être important, même si, au moment de la préparation des présents états financiers, le Collège les estime raisonnables. Certaines des estimations les plus importantes de la direction concernent la provision pour les créances douteuses, les avantages sociaux futurs, l'amortissement et les produits à recevoir.

**b) Trésorerie**

La trésorerie comprend les soldes des comptes bancaires, après déduction des chèques en circulation.

**c) Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles transférées au Collège au moment de sa constitution ont été comptabilisées à leur juste valeur marchande estimative. Les acquisitions ultérieures sont comptabilisées au coût. Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée de vie utile estimative restante selon la méthode linéaire et selon les durées suivantes :

Matériel roulant	de 3 à 20 ans
Agrandissements et rénovations de bâtiments	20 ans
Mobilier et matériel	de 2 à 10 ans
Améliorations locatives	Le moindre de la durée de vie utile ou de la durée du bail (3 à 12 ans)

**d) Avantages sociaux futurs**

**i) Prestations de retraite**

Tous les employés admissibles participent au régime de retraite de la fonction publique (RRFP) administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations versées par le Collège correspondent au coût total pris en charge par l'employeur. Ce montant est actuellement fondé sur un multiple des cotisations exigées des employés et peut fluctuer avec le temps, en fonction des résultats du RRFP. Les cotisations du Collège sont passées en charges au cours de l'exercice durant lequel les services sont rendus et représentent l'obligation totale au titre de ses prestations de retraite. En vertu de la législation en vigueur, le Collège n'est pas tenu de verser des cotisations pour combler les insuffisances actuarielles du RRFP.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS au 30 juin 2020

### **2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

#### **d) Avantages sociaux futurs (suite)**

##### **ii) Indemnités de départ et de déménagement, et congés rémunérés**

Conformément aux conditions d'emploi, les employés peuvent avoir droit à des avantages autres que les prestations de retraite s'ils démissionnent, prennent leur retraite ou déménagent. Les employés admissibles ont droit à des indemnités établies en fonction de leurs années de service, jusqu'à un maximum prévu dans leurs conditions d'emploi.

L'admissibilité varie en fonction de divers facteurs comme le lieu de travail, la date d'embauche ou les motifs de la cessation d'emploi. Ces indemnités sont payées au moment de la démission, du départ à la retraite ou du décès de l'employé. Dans les cas de mises à pied, des indemnités de cessation d'emploi sont également comptabilisées. Les congés rémunérés comprennent les congés de maladie, les congés spéciaux et les congés parentaux et de maternité. Les droits cumulatifs non acquis relatifs aux congés de maladie ou aux congés spéciaux sont comptabilisés dans la période durant laquelle l'employé fournit des services, alors que les congés de maternité ou parentaux sont guidés par les événements et comptabilisés lorsque le congé commence. Une évaluation actuarielle du coût lié à ces indemnités (à l'exception des congés parentaux et de maternité) a été effectuée à partir de données fournies par la direction et d'hypothèses fondées sur les meilleures estimations de la direction.

#### **e) Contributions du gouvernement**

Une contribution du gouvernement est comptabilisée à titre de produit lorsque le financement est autorisé et que tous les critères d'admissibilité sont respectés, sauf si les conditions de financement créent une obligation qui doit être considérée comme un passif.

Le Collège reçoit ses crédits du GTNO de façon mensuelle, étant donné que son exercice financier est différent de celui du gouvernement. Ces contributions sont comptabilisées à titre de produits durant la période à laquelle le financement se rapporte, une fois que celui-ci est autorisé et que tous les critères d'admissibilité sont remplis.

#### **f) Sources de revenus autonomes**

Les droits de scolarité, le logement et la pension ainsi que les recouvrements et les autres recettes sont comptabilisés comme revenus au moment où les services (pour l'essentiel) ou les produits sont fournis. Les droits de scolarité perçus avant la tenue des cours sont reportés puis comptabilisés au moment où les cours sont donnés.

Les revenus d'intérêts sont constatés selon la comptabilité d'exercice.

**Collège Aurora**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**au 30 juin 2020**

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

**g) Revenus de projets et revenus reportés**

Le Collège fournit des services contractuels d'éducation et de recherche à des entreprises privées, ainsi qu'aux ministères, organismes et sociétés d'État des gouvernements fédéral et territorial. Les paiements reçus en vertu de ces contrats pour des cours et projets dont l'élaboration et la prestation ne sont pas achevées sont comptabilisés comme revenus reportés jusqu'à ce qu'ils soient terminés conformément aux ententes.

Les revenus provenant des ministères, organismes et sociétés d'État des gouvernements fédéral et territorial sont comptabilisés une fois que les critères d'admissibilité sont remplis et que les versements sont autorisés, sauf si les conditions de financement créent une obligation qui doit être considérée comme un passif.

**h) Marchés de services**

Les marchés de services fournis au Collège sont obtenus au moyen d'ententes contractuelles : services d'impression, services d'alimentation, services de formation, locations à bail et contrats de location. Les montants correspondants sont passés en charges au cours de l'exercice durant lequel les services sont rendus.

**i) Passifs éventuels**

Un passif éventuel est un élément de passif possible qui peut se transformer en passif réel dans le cas où un ou plusieurs événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou de ne pas se produire et où l'on peut établir avec une certaine exactitude la valeur de la perte qui en découle, un passif estimatif sera comptabilisé et une charge sera portée aux états financiers. S'il n'est pas possible de déterminer la probabilité ou d'estimer le montant d'une façon raisonnable, le passif éventuel sera présenté dans les notes afférentes aux états financiers.

**j) Charges payées d'avance**

Les charges payées d'avance sont passées en charges au cours de l'exercice durant lequel les services sont rendus.

**k) Fonds et réserves**

Avec l'approbation de l'administrateur public, certains montants sont mis de côté à titre d'excédent accumulé affecté aux charges d'exploitation et aux dépenses en immobilisations futures. Les transferts vers des fonds et des réserves ou à partir de ceux-ci sont comptabilisés au moment de leur approbation.

**Collège Aurora**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**au 30 juin 2020**

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

**l) Instruments financiers**

Les instruments financiers sont classés par catégorie d'actifs et de passifs financiers.

Les actifs financiers du Collège comprennent la trésorerie et les comptes débiteurs, qui sont tous deux évalués au coût. Les passifs financiers comprennent les comptes créditeurs et les charges à payer, le passif au titre de la paie, les sommes dues au GTNO ainsi que le fonds de perfectionnement professionnel, qui sont tous évalués au coût.

Tous les actifs financiers sont soumis chaque année à un test de dépréciation. Lorsque les actifs financiers sont dépréciés, les pertes de valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé. La provision pour les créances douteuses s'appuie sur les meilleures estimations de la direction concernant les pertes probables. La provision est calculée en fonction d'un pourcentage de comptes débiteurs particuliers classés chronologiquement et qui ont subi une dépréciation selon la direction. La provision apparaît sous la forme d'une réduction des débiteurs. La direction recommande la radiation des comptes étudiants considérés comme irrécouvrables. La radiation des comptes étudiants et autres débiteurs est soumise à l'administrateur public pour approbation.

**m) Budget**

Les normes comptables pour le secteur public du Canada exigent que tout organisme gouvernemental présente dans ses états financiers une comparaison des résultats d'exploitation et des variations des actifs nets de la période avec ceux qui étaient prévus. Les chiffres du budget constituent le plan financier initial du Collège pour l'exercice, qui a été approuvé par l'administrateur public du Collège. Ces chiffres ne reflètent pas les ajustements ultérieurs effectués au cours de l'exercice.

**n) Opérations entre apparentés**

Les normes comptables pour le secteur public du Canada exigent que tout organisme gouvernemental divulgue les opérations interentités et entre apparentés. Le Collège est apparenté à tous les ministères et sociétés territoriales qui relèvent du GTNO, de même qu'à leurs principaux dirigeants respectifs, c'est-à-dire les personnes qui assument l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et de la surveillance des activités du Collège. Les opérations entre apparentés, à l'exception des opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

Les opérations interentités désignent les opérations qui ont lieu entre des entités qui font l'objet d'un contrôle commun. Elles sont comptabilisées au montant brut et évaluées à leur valeur comptable, sauf lorsqu'elles sont conclues selon des conditions

**Collège Aurora**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**au 30 juin 2020**

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

**n) Opérations entre apparentés (suite)**

semblables à celles que les entités auraient adoptées si elles avaient été indépendantes, ou lorsque les coûts indiqués sont recouverts, auxquels cas elles sont évaluées à la valeur d'échange.

Le Collège reçoit certains services fournis gratuitement par le GTNO (note 10). Le coût de ces services, évalué à sa valeur comptable, est comptabilisé à titre de charge, avec crédit compensatoire aux produits, afin de refléter le coût total des activités du Collège dans ses états financiers.

**3. DÉBITEURS**

	<b>2020</b>		<b>2019</b>	
	(en milliers de dollars)			
	<b>Débiteurs</b>	<b>Provision</b>	<b>Net</b>	<b>Net</b>
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	562 \$	0 \$	562 \$	1 318 \$
Gouvernement fédéral	691	0	691	449
Autres	642	145	497	720
Étudiants	292	102	190	41
	<b>2 187 \$</b>	<b>247 \$</b>	<b>1 940 \$</b>	<b>2 528 \$</b>

**4. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**

**a) Prestations de retraite**

Le Collège et tous les employés admissibles cotisent au régime de retraite de la fonction publique (RRFP), un régime contributif à prestations déterminées, à employeurs multiples, établi par voie législative et financé par le gouvernement du Canada. Les employés de même que le Collège sont tenus d'y verser des cotisations. Le président du Conseil du Trésor du Canada fixe le montant des cotisations à verser par l'employeur selon un multiple de la cotisation exigée des employés. La cotisation générale en vigueur à la fin de l'exercice était de 1,01 \$ (1,01 \$ en 2019) pour chaque dollar versé par les employés, et elle était de 3,80 \$ (3,79 \$ en 2019) pour chaque dollar versé par les employés pour la partie du salaire annuel excédant 173 000 \$ (169 000 \$ en 2019).

Le Régime de pension de retraite de la fonction publique a été modifié en 2013, ce qui a reporté l'âge normal de la retraite et les autres seuils liés à l'âge de 60 à 65 ans pour les nouveaux bénéficiaires du régime à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. L'âge de la retraite reste à 60 ans pour les participants embauchés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

**Collège Aurora**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**au 30 juin 2020**

**4. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**

**a) Prestations de retraite (suite)**

Pour les nouveaux employés qui ont commencé à participer au régime le 1<sup>er</sup> janvier 2013 ou après, le Collège cotise 1,00 \$ (1,00 \$ en 2019) pour chaque dollar versé par l'employé et 3,80 \$ (3,79 \$ en 2019) pour chaque dollar versé par les employés pour la partie du salaire annuel excédant 173 000 \$ (169 000 \$ en 2019).

Le Collège et tous les employés admissibles ont cotisé comme suit pour l'année au régime de retraite de la fonction publique (RRFP) :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	(en milliers de dollars)	
Cotisations versées par le Collège	2 135 \$	2 099 \$
Cotisations versées par les employés	<u>2 120</u>	<u>2 088</u>
	<u>4 255 \$</u>	<u>4 187 \$</u>

**b) Indemnités de départ et de déménagement, et congés rémunérés**

Le Collège verse à ses employés des indemnités de départ (démission et départ à la retraite) ainsi que des indemnités de déménagement et de congés rémunérés (congés de maladie, congés spéciaux, congés de maternité et congés parentaux). Les régimes d'avantages sociaux ne sont pas précapitalisés et aucun actif n'y est greffé, ce qui a pour effet de créer un déficit pour le régime équivalant à l'obligation au titre des indemnités constituées.

Les indemnités de départ sont versées aux employés du Collège en fonction des modalités de cessation d'emploi (p. ex. démission ou départ à la retraite) et d'une combinaison adéquate de facteurs comme le moment d'embauche, le taux salarial, le nombre d'années de service continu et l'âge. Ces indemnités sont plafonnées. Les indemnités de déménagement sont déterminées en fonction de divers critères, les principaux étant le lieu d'embauche, la catégorie d'employé et la durée d'emploi. Les indemnités de ces deux catégories sont évaluées au moyen de la méthode des unités de crédit projetées.

Les avantages au titre des congés rémunérés s'accumulent habituellement pendant les années de service des employés et sont versés lorsque survient un événement qui rend l'employé admissible aux avantages prévus par les conditions du régime. Parmi les événements visés se trouvent la maladie de l'employé ou d'une personne à sa charge et le décès d'un membre de la famille immédiate. Les congés parentaux et de maternité comptent parmi les avantages sociaux qui ne s'accumulent pas. Les avantages qui s'accumulent au titre de congés rémunérés ont été évalués sur une base actuarielle selon la méthode de l'utilisation prévue.

**Collège Aurora**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**au 30 juin 2020**

**4. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**

**b) Congés rémunérés et indemnités de départ et de déménagement (suite)**

*Résultats d'évaluation*

L'évaluation actuarielle a été réalisée en date du 15 février 2019. Les résultats ont été extrapolés au 30 juin 2020. La date de la prochaine évaluation actuarielle est fixée au 30 juin 2022. Le passif est déterminé par calcul actuariel comme la valeur actuelle des prestations constituées au 30 juin 2020. Les valeurs présentées ci-dessous concernent tous les avantages sociaux regroupés compris dans les congés rémunérés et les indemnités de cessation d'emploi au sein du Collège.

**Variation des obligations**

	<b>Cessations et déménagements</b>	<b>Congés rémunérés</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
			(en milliers de dollars)	
Obligations au titre des prestations constituées, au début de l'exercice	1 134 \$	380 \$	1 514 \$	1 459 \$
Coût pour les services rendus au cours de l'exercice	48	37	85	102
Intérêts courus	36	12	48	54
Prestations versées	(207)	(3)	(210)	(118)
Pertes actuarielles (gains actuariels)	7	(45)	(38)	17
Obligations au titre des prestations constituées, à la fin de l'exercice	1 018	381	1 399	1 514
Pertes actuarielles nettes non amorties	84	22	106	88
<b>Obligation au titre des prestations constituées</b>	<b>1 102 \$</b>	<b>403 \$</b>	<b>1 505 \$</b>	<b>1 602 \$</b>

	<b>Cessations et déménagements</b>	<b>Congés rémunérés</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
			(en milliers de dollars)	
<b>Charge au titre des avantages sociaux</b>				
Coût pour les services rendus au cours de l'exercice	48 \$	37 \$	85 \$	102 \$
Intérêts courus	36	13	49	54
Amortissement des gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes)	(25)	5	(20)	(22)
<b>Total</b>	<b>59 \$</b>	<b>55 \$</b>	<b>114 \$</b>	<b>134 \$</b>

**Collège Aurora**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**au 30 juin 2020**

**4. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**

**b) Congés rémunérés et indemnités de départ et de déménagement (suite)**

Hypothèses

	<u>30 juin 2020</u>	<u>30 juin 2019</u>
Taux d'actualisation	2,7 % par année	3,2 % par année
Taux d'augmentation de la rémunération	2,0 % par année	2,0 % par année
Taux d'inflation (indemnités de déménagement)	Aucun	Aucun

Paiements prévus dans les cinq prochains exercices fiscaux :

	<u>Cessation et déménagements</u>	<u>Congés rémunérés</u>	<u>Total</u>
	(en milliers de dollars)		
2021	122 \$	38 \$	160 \$
2022	110	37	147
2023	110	40	150
2024	92	39	131
2025	95	40	135
<b>Total</b>	<b>529 \$</b>	<b>194 \$</b>	<b>723 \$</b>

**5. FONDS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL**

Conformément aux conventions collectives, le Collège doit contribuer chaque année au fonds de perfectionnement professionnel à hauteur de : a) 3 % des salaires des enseignants admissibles, et b) 1 500 \$ par enseignant admissible. Les contributions au fonds de perfectionnement professionnel sont comptabilisées comme une charge dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé.

Le fonds représente les provisions annuelles accumulées pour les activités de perfectionnement professionnel, moins les dépenses de perfectionnement professionnel admissibles accumulées. Le Collège prévoit régler l'obligation au fil des demandes de remboursement admissibles qui lui seront présentées à l'avenir.

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	(en milliers de dollars)	
Fonds de perfectionnement professionnel, au début de l'exercice	2 209 \$	2 072 \$
Contributions	515	395
Frais de perfectionnement professionnel payés durant l'exercice	<u>(380)</u>	<u>(258)</u>
Fonds de perfectionnement professionnel, à la fin de l'exercice	<u>2 344 \$</u>	<u>2 209 \$</u>

Collège Aurora  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
au 30 juin 2020

**6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Au 30 juin 2020	Équipement mobile	Ajouts et rénovations aux immeubles	Meubles et équipement locatives	Améliorations locatives	Total 2020	Total 2019
(en milliers de dollars)						
<b>Coût</b>						
Solde d'ouverture	5 926 \$	1 991 \$	8 170 \$	2 009 \$	18 096 \$	16 775 \$
Matériel	26	-	1 213	58	1 297	2 172
Cessions	(102)	-	(946)	(335)	(1 383)	(852)
Solde de clôture	5 850	1 991	8 437	1 732	18 010	18 095
<b>Amortissement cumulé</b>						
Solde d'ouverture	3 439	1 991	4 999	1 434	11 863	11 732
Amortissement	314	-	819	128	1 261	983
Cessions	(102)	-	(945)	(335)	(1 382)	(852)
Solde de clôture	3 651	1 991	4 873	1 227	11 742	11 863
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>2 199 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>3 564 \$</b>	<b>505 \$</b>	<b>6 268 \$</b>	<b>6 232 \$</b>

**Collège Aurora**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**au 30 juin 2020**

**7. EXCÉDENT ACCUMULÉ**

Le solde de l'excédent accumulé comprend la valeur comptable nette des immobilisations corporelles transférées au Collège lors de sa constitution et les résultats d'exploitation depuis cette date. Les affectations suivantes ont été effectuées à partir de l'excédent accumulé :

(en milliers de dollars)

<b>Réserves</b>	<b>Solde d'ouverture au 1<sup>er</sup> juillet 2019</b>	<b>Résultats d'exploitation nets</b>	<b>Montants affectés</b>	<b>Montants utilisés pour l'exploitation</b>	<b>Solde de fermeture au 30 juin 2020</b>
a) Réserve de recherche stratégique du Nord	625	-	-	-	625
b) Exécution des programmes	300	-	-	-	300
c) Recherche et développement	181	-	97	-	278
d) Dons affectés	35	-	-	-	35
<b>Total des réserves</b>	<b>1 141</b>	<b>-</b>	<b>97</b>	<b>-</b>	<b>1 238</b>
<b>Excédent de fonctionnement (déficit)</b>	<b>14 150</b>	<b>845</b>	<b>(97)</b>	<b>-</b>	<b>14 898</b>
<b>Total de l'excédent accumulé</b>	<b>15 291 \$</b>	<b>845 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>16 136 \$</b>

**a) Réserve de recherche stratégique du Nord**

Cette affectation a été établie à même l'excédent du Projet de recherche sur les hydrates de méthane afin de réserver des fonds à la recherche stratégique dans le Nord dont les Ténos tireront profit.

**Collège Aurora**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**au 30 juin 2020**

**7. EXCÉDENT ACCUMULÉ (suite)**

**b) Exécution des programmes**

Cette affectation a été établie pour couvrir les coûts prévus des programmes dans le cadre de la proposition annuelle de programmes et de services préparée par le Collège, et pour laquelle le financement gouvernemental n'a pas été approuvé. Les attributions relatives à cette affectation doivent être approuvées par l'administrateur public.

**c) Recherche et développement**

Cette affectation a été établie pour aider à financer la recherche et le développement dans le cadre des programmes pour chercheurs associés et boursiers de l'Institut de recherche Aurora (IRA). Chaque année, tous les produits administratifs non grevés de l'IRA qui sont gagnés après l'exécution des contrats avec des tiers sont virés à cette affectation. Le Conseil consultatif de recherche doit approuver l'utilisation de l'affectation.

**d) Dons affectés**

De temps en temps, le Collège reçoit des dons de particuliers et d'entreprises sous réserve de conditions particulières. Afin que les conditions des donateurs soient respectées, les dons sont virés aux dons affectés jusqu'à ce que les conditions soient remplies.

**8. CONTRIBUTIONS DU GTNO**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	(en milliers de dollars)	
Contributions d'exploitation	31 999 \$	31 318 \$
Contributions en capital	--	300
	<u>31 999 \$</u>	<u>31 618 \$</u>

**9. APPARENTÉS**

Le Collège reçoit des sommes du GTNO, soit des droits de scolarité, des revenus de contrats et son financement de base. Le Collège doit également des sommes au GTNO, en vertu d'ententes administratives, pour les frais d'exploitation des installations et les coûts des services publics, les avantages sociaux, les salaires et d'autres charges. Ces opérations sont comptabilisées à la valeur d'échange.

**Collège Aurora**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**au 30 juin 2020**

**9. APPARENTÉS (suite)**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	(en milliers de dollars)	
Contributions du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (note 3)	562 \$	1 318 \$
Sommes dues au GTNO		
Passif au titre des services de paie fournis	5 786 \$	2 995 \$
Avances remboursables liées au programme et autres obligations	<u>343 \$</u>	<u>111 \$</u>
Total des sommes dues au GTNO	<u>6 129 \$</u>	<u>3 106 \$</u>

Les passifs ci-dessus ne portent pas intérêt et sont remboursables sur demande.

**DÉPENSES**

Les employés du Collège sont rémunérés par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Le Collège a remboursé au GTNO la somme de 31 771 000 \$ en 2020 (29 285 000 \$ en 2019), comptabilisée à la valeur d'échange, pour les salaires versés (tableau A).

En vertu d'ententes administratives, le GTNO facture certains services de soutien offerts au Collège. Le Collège a remboursé au GTNO la somme de 831 000 \$ (801 000 \$ en 2019) pour les frais d'exploitation des installations et les frais des services publics, les avantages sociaux et d'autres charges comptabilisées à la valeur d'échange dans les présents états financiers.

**10. SERVICES FOURNIS GRATUITEMENT**

Au cours de l'exercice, le GTNO a fourni gratuitement des services au Collège, notamment des services publics s'élevant à 2 383 000 \$ (2 352 000 \$ en 2019) et des services de réparation et d'entretien s'élevant à 1 440 000 \$ (1 493 000 \$ en 2019), selon la valeur comptable confirmée par le gouvernement.

Les services fournis gratuitement par le GTNO au Collège comprennent aussi le traitement de la paie, les assurances et la gestion des risques, les conseils juridiques, la gestion de la construction, l'entreposage des dossiers, les opérations informatiques, la cession d'actifs, la gestion de projets et les services de traduction. On estime que ces services auraient coûté environ 162 000 \$ (172 000 \$ en 2019) au Collège, montant estimé sur la valeur comptable de ces services, confirmée par les apparentés.

Le GTNO permet aussi au Collège d'utiliser sans frais de location des installations sur deux campus, ainsi que pour certains logements pour étudiants et centres communautaires d'apprentissage. On estime que l'utilisation de ces installations aurait coûté environ

**Collège Aurora**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**au 30 juin 2020**

**10. SERVICES FOURNIS GRATUITEMENT (suite)**

1 716 000 \$ (1 975 000 \$ en 2019) au Collège. Cette estimation repose sur la charge d'amortissement du GTNO pour ces actifs, à sa valeur comptable.

Le GTNO couvre également les frais de déplacement pour raisons médicales des employés du Collège. Les frais de ce type payés par le GTNO au nom du Collège durant l'exercice ne peuvent être quantifiés, car en 2017, le gouvernement a cessé de faire le suivi des demandes individuelles d'aide aux déplacements pour raisons médicales selon le ministère de provenance, et il n'a donc pas la capacité de mesurer de manière raisonnable la valeur en dollars de tous les services fournis par les Services financiers partagés et services aux employés.

	<b><u>2020</u></b>	<b><u>2019</u></b>
	(en milliers de dollars)	
Marchés de services	162 \$	172 \$
Réparations et entretien	1 440	1 493
Services publics	2 383	2 352
Location de bâtiments	<u>1 716</u>	<u>1 975</u>
	<b><u>5 701 \$</u></b>	<b><u>5 992 \$</u></b>

**11. ENGAGEMENTS**

En plus des installations fournies par le GTNO, le Collège a des contrats de location-exploitation et des ententes de services pour les logements des étudiants, les salles de cours, le matériel de bureau et d'autres services, et s'est engagé à effectuer les paiements de base suivants :

	<b><u>Ententes de service</u></b>	<b><u>Baux</u></b>
	(en milliers de dollars)	
2021	385 \$	3 256 \$
2022	92	2 515
2023	87	405
2024	52	-
Après	<u>3</u>	<u>-</u>
	<b><u>619 \$</u></b>	<b><u>6 176 \$</u></b>

**12. DROITS CONTRACTUELS**

Le Collège a conclu des accords contraignants avec des bailleurs de fonds pour la mise en œuvre de programmes et de projets, et recevra à cet effet, après le 30 juin 2020, les versements suivants :

**Collège Aurora**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**au 30 juin 2020**

**12. DROITS CONTRACTUELS (suite)**

Partenaire de financement	2020-2021	2021 à 2024	Total
	(en milliers de dollars)		
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	2 973 \$	226 \$	3 199 \$
Gouvernement du Canada	2 282	852	3 144
Autre	1 889	873	2 762
	<b>7 144 \$</b>	<b>1 951 \$</b>	<b>9 095 \$</b>

**13. GESTION DES RISQUES FINANCIERS**

Les instruments financiers du Collège sont la trésorerie, les débiteurs, les créditeurs et les charges à payer, le passif au titre de la paie et les sommes dues au GTNO et au fonds de perfectionnement professionnel; tous sont évalués au coût. En utilisant ces instruments financiers, le Collège s'expose aux risques suivants :

**a) Risque de liquidité**

Il désigne le risque qu'une entité éprouve des difficultés à dégager les fonds nécessaires pour faire face à ses engagements. Le Collège gère les risques d'illiquidité en surveillant régulièrement les flux de trésorerie prévus et réels. Le Collège est d'avis qu'il n'aura pas de difficulté à honorer les obligations futures associées à ses passifs financiers.

**b) Risque de crédit**

Le Collège est exposé aux risques de crédit portant sur sa trésorerie et ses comptes débiteurs.

**Trésorerie**

Les risques de crédit associés à la trésorerie sont réduits au minimum étant donné que ces actifs sont détenus auprès d'une banque à charte canadienne. L'exposition maximale aux risques de crédit est de 22 702 000 \$ (19 061 000 \$ en 2019).

**Débiteurs**

Le risque de crédit associé aux débiteurs découle de la possibilité que le client manque à ses obligations. Au 30 juin 2020, les débiteurs du Collège comptaient entre autres le GTNO, le gouvernement fédéral et les étudiants.

**Collège Aurora**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**au 30 juin 2020**

**13. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)**

**b) Risques de crédit (suite)**

Pour gérer ces risques, le Collège surveille le classement chronologique des débiteurs et entreprend des actions de recouvrement. L'exposition aux risques de crédit du Collège est réduite, car il fait affaire avec des contreparties solvables comme des organismes gouvernementaux et suit une politique de recouvrement pour les comptes étudiants. L'exposition maximale aux risques de crédit est de 1 940 000 \$ (2 528 000 \$ en 2019).

Au 30 juin 2020, les comptes débiteurs étudiants en souffrance mais non douteux se répartissaient ainsi : de 91 à 365 jours – 78 000 \$; de 1 à 2 ans – 24 000 \$; plus de 2 ans – 100 000 \$.

Les montants des comptes débiteurs du gouvernement et d'autres parties sont indiqués ci-dessous (en dollars).

	91 à 365 jours	1 à 2 ans	Plus de 2 ans
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	230 000 \$	4 000 \$	- \$
Autres parties	463 000	26 000	40 000
Gouvernement fédéral	442 000	6 000	4 000
	<u>1 135 000 \$</u>	<u>36 000 \$</u>	<u>44 000 \$</u>

Le Collège a créé une provision pour les créances douteuses qui reflète l'évaluation de la dépréciation des débiteurs. La provision s'appuie sur un pourcentage de montants précis et est fixée en fonction de la connaissance qu'a le Collège de la situation financière de ses clients, du classement chronologique des débiteurs, des conditions économiques actuelles et des résultats passés.

**c) Risque de taux d'intérêt**

Le Collège est exposé aux risques de taux d'intérêt dans la mesure où les variations des taux d'intérêt du marché provoquent des fluctuations des revenus d'intérêts issus de la trésorerie. Les risques ne sont pas importants étant donné l'échéance à court terme des éléments de trésorerie.

Même si la direction surveille l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, elle n'a pas recours à des politiques de gestion de ces taux pour contrer leurs fluctuations.

**Collège Aurora**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**au 30 juin 2020**

**14. JUSTE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS ET DES PASSIFS FINANCIERS**

La juste valeur de la trésorerie, des débiteurs, des créditeurs, des charges à payer, du passif au titre de la paie et des sommes dues au GTNO et au fonds de perfectionnement professionnel correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

**15. INFORMATIONS SECTORIELLES**

Le Collège Aurora est un établissement à campus multiples qui fournit un large éventail de services éducatifs aux étudiants adultes des Territoires du Nord-Ouest. Aux fins de la présentation du rapport de la direction, les activités de fonctionnement sont organisées et présentées par fonds (tableau A). Les fonds ont été créés pour comptabiliser des activités précises, le but étant d'atteindre certains objectifs définis par le budget, la stratégie et le plan de travail, les restrictions ou les limites. Les services du Collège sont assurés par les départements, dont les activités sont présentées dans ces fonds.

Les départements suivants ainsi que les services qu'ils fournissent ont été présentés séparément dans les informations sectorielles :

**Services comptables et financiers**

Le rôle de ces services est d'assurer la viabilité à long terme du Collège. Il comprend la préparation des budgets et leur contrôle, la communication de l'information financière, la mise en place et la surveillance des contrôles financiers et la gestion des flux de trésorerie. Ces services sont également responsables du fonctionnement du bureau principal et des bureaux régionaux.

**Services mis en commun**

Il s'agit de dépenses engagées à l'échelle du Collège qui sont nécessaires à son fonctionnement général. Ces services représentent la répartition des coûts liés au perfectionnement professionnel, à l'amortissement, aux avantages sociaux futurs des employés et au bureau du recteur. Le bureau du recteur comprend les services liés aux activités de fonctionnement du Collège, aux communications et aux relations publiques. Il a le mandat de gérer les activités de fonctionnement quotidiennes du Collège, de poursuivre sa mission et sa vision, et de concevoir et de mettre en œuvre un plan stratégique afin d'assurer le succès à long terme du Collège.

**Services aux étudiants**

Les services aux étudiants regroupent les installations de Fort Smith, de Yellowknife et d'Inuvik, le bureau du registraire et les bureaux régionaux d'admission.

**Collège Aurora**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**au 30 juin 2020**

**15. INFORMATIONS SECTORIELLES (suite)**

**Instruction et formation**

Les services d’instruction et de formation ont pour sources le bureau du vice-président de l’instruction et de la formation, l’école des métiers, l’école des sciences de l’éducation, l’école de commerce et de leadership, l’école des sciences de la santé et des services sociaux, l’école des arts et des sciences, les systèmes et technologies de l’information et la bibliothèque.

**Services communautaires et centres d’apprentissage**

Les services communautaires et centres d’apprentissage regroupent les programmes spéciaux et les ressources supplémentaires offerts dans les collectivités par l’entremise du Collège. Parmi ceux-ci, mentionnons l’école d’études développementales et les services fournis dans la région de Beaufort-Delta, la région du Sahtú, la région du Dehcho, la région des Tłı̨chǫ, la région d’Akaitcho et la région du Slave Sud.

**Institut de recherche Aurora**

Par l’intermédiaire de l’Institut de recherche Aurora, le Collège a également la responsabilité de mener et de soutenir des activités de recherche aux TNO.

**16. RÉPERCUSSIONS DE LA LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE DE COVID-19**

Le 11 mars 2020, l’Organisation mondiale de la Santé (OMS) a qualifié de pandémie la maladie à coronavirus (COVID-19). Le 22 mars 2020, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest déclarait une urgence de santé publique.

Les activités du Collège ont été freinées par la COVID-19. Les programmes en classe ont été suspendus, et les cours sont passés en ligne. La COVID-19 n’a eu aucun effet sensible sur les montants constatés dans les états financiers de 2020.

La durée et les répercussions de la COVID-19 sont encore inconnues à ce jour, et il n’est pas possible d’estimer de façon fiable les répercussions de la pandémie, compte tenu de sa gravité et de sa durée, sur les résultats financiers et l’état du Collège au cours des prochaines périodes. Nous continuons de surveiller la situation et de mesurer les conséquences de la pandémie sur les états financiers à venir.

**Collège Aurora**  
**Informations sectorielles**  
**Au 30 juin 2020**

Tableau A

	Services comptables et financiers	Services mis en commun**	Services aux étudiants	Instruction et formation	Services commun. et centres d'appr.	Institut de recherche Aurora	Total 2020	Prévu 2020	Total 2019
<b>Pour l'exercice terminé le 30 juin 2020</b> (en milliers de dollars)									
<b>REVENUS</b>									
Contributions du gouvernement	2 036 \$	2 863 \$	8 990 \$	9 952 \$	5 941 \$	2 217 \$	31 999 \$	31 999 \$	31 618 \$
Revenus liés à des projets	-	-	91	1 786	2 165	274	4 316	4 328	4 373
Gouvernement des Terr. du Nord-Ouest	2	-	7	1 584	197	618	2 408	3 969	2 479
Autres contributions provenant de tiers	-	-	-	29	1 856	2 268	4 153	3 454	2 491
Gouvernement fédéral	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Revenus autonomes	-	-	48	1 028	645	2	1 723	1 428	2 070
Droits de scolarité	75	179	289	203	15	232	993	411	972
Recouvrements et autres	-	-	990	-	-	77	1 067	1 161	1 306
Chambre et pension	-	-	-	-	-	-	382	95	397
Intérêts créditeurs	382	-	-	-	-	-	382	95	397
Services fournis gratuitement	-	1 602	-	4 099	-	-	5 701	5 907	5 992
	<u>2 495</u>	<u>4 644</u>	<u>10 415</u>	<u>18 681</u>	<u>10 819</u>	<u>5 688</u>	<u>52 742</u>	<u>52 752</u>	<u>51 698</u>
<b>DÉPENSES</b>									
Rémunération et avantages sociaux	1 735	3 263	4 942	10 801	7 785	3 245	31 771	33 744	29 285
Location de bâtiments	-	10	4 994	1 716	34	-	6 754	6 615	7 050
Approvisionnements et fournitures	15	281	165	606	271	230	1 568	2 331	2 012
Services publics	-	-	102	2 417	3	12	2 534	2 566	2 536
Marchés de services	10	318	251	53	974	805	2 411	2 737	1 931
Réparations et entretien	11	1 440	205	225	80	23	1 984	1 751	2 121
Petits équipements	8	5	19	57	31	38	158	182	271
Frais et paiements	91	609	28	239	46	56	1 069	1 288	1 089
Déplacements et hébergement	33	82	21	389	215	214	954	1 610	996
Honoraires professionnels	-	1	2	114	438	1	556	1 677	670
Amortissement des immobilisations corporelles	-	1 261	-	-	-	-	1 261	463	983
Communication, affranchissement, transport de marchandise	13	91	313	209	77	174	877	688	951
	<u>1 916</u>	<u>7 361</u>	<u>11 042</u>	<u>16 826</u>	<u>9 954</u>	<u>4 798</u>	<u>51 897</u>	<u>55 652</u>	<u>49 895</u>
<b>Excédent annuel (déficit)</b>	<b>579 \$</b>	<b>(2 717) \$</b>	<b>(627) \$</b>	<b>1 855 \$</b>	<b>865 \$</b>	<b>890 \$</b>	<b>845 \$</b>	<b>(2 900) \$</b>	<b>1 803 \$</b>

\*\* Les services mis en commun comprennent les produits et les charges du bureau du président.

## ANNEXE A

# RADIATIONS NON AUDITÉES

La radiation de 1 263,22 \$ a été approuvée en 2019-2020. Ce montant comprend les montants en souffrance depuis sept ans, les créances de moins de 30,00 \$, les crédits inférieurs à 10,00 \$ et les montants en souffrance dûs par des clients ayant déclaré faillite.

Montants en souffrance depuis sept ans		
Nom du client	Date de comptabilisation	Montant
LOOK, JAMIE	2014-03-17	231,00
NAVAL RESEARCH LABORATORY	2014-06-30	299,10
R & M PROPANE SERVICE LTD.	2014-06-30	40,95
WEGERNOSKI, SUSIE	2013-11-29	430,00
LENNIE, ALDEN JOSEPH	2013-10-10	178,84
<b>Total</b>		<b>1 179,89 \$</b>

Solde de crédits inférieur à sept ans		
Nom du client	Date de comptabilisation	Montant
Horassi, Kellie	2020-01-07	-1,25
Hysert, Brent	2019-10-16	-29,84
Jacobson, Deanna Marie	2020-01-28	-10,00
Kangegana, Rebecca	2019-11-29	-1,25
Launinger, Carla	2020-02-21	-1,57
Leguerrier, Micaella	2020-01-06	-0,20
Manuel, Tyler	2020-03-09	-22,30
Watier, Mary	2020-02-19	-10,50
<b>Total</b>		<b>-76,91 \$</b>

Solde inférieur à 30 \$		
Nom du client	Date de comptabilisation	Montant
Colorado State University	2019-09-30	0,10
Environment & Natural Resources – YK	2019-11-26	0,01
Gwich'in Tribal Council	2019-12-31	0,01
Rabesca, Josephine	2019-05-23	25,00
University of Edinburgh	2019-06-24	15,00
University of Edinburgh	2018-10-01	15,00
Charlton, Colton	2020-01-06	17,58
Cochrane-Macdonald, Mary E	2019-07-23	28,32
Conley, Billie-Jean	2020-01-29	12,00
Daniels, Theoron	2020-01-06	17,62
Frise, William	2020-03-12	0,65
Mcneely, Shane	2020-03-09	3,95
Vital, Joy	2020-03-04	25,00
<b>Total</b>		<b>160,24</b>
<b>Grand Total</b>		<b>1 263,22 \$</b>



COLLÈGE  
AURORA  
COLLEGE